



HAL
open science

Auto-évaluation au lycée pour la préparation des conseils de classe et des bulletins scolaires

Rémy Dabrowski

► **To cite this version:**

Rémy Dabrowski. Auto-évaluation au lycée pour la préparation des conseils de classe et des bulletins scolaires. Education. 2015. dumas-01256388

HAL Id: dumas-01256388

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01256388>

Submitted on 14 Jan 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MEMOIRE

MASTER MEEF Parcours Economie – Gestion

ANNEE 2014 – 2015

ESPE Midi-Pyrénées

Présenté et soutenu par :

Rémy DABROWSKI

TITRE DU MEMOIRE

**Auto-évaluation au lycée pour la préparation des conseils de classe
et des bulletins scolaires.**

ENCADREMENT

Sahondra Raobadia : directrice de mémoire

Résumé

Ce mémoire concerne l'auto-évaluation au lycée pour la préparation des conseils de classe et des bulletins scolaires. Dans un premier temps, un état de la littérature dresse une définition de l'auto-évaluation puis montre que des biais d'auto-évaluation de compétences ont été mesurés. Dans un deuxième temps, la question tourne autour des origines possibles des biais d'auto-évaluation des compétences. L'état de la littérature se termine par un résumé des conséquences des différents biais d'auto-évaluation.

L'état de la littérature permet de sélectionner une grille d'analyse qui permettra de déterminer des critères d'auto-évaluation. L'approche expérimentale de l'étude consiste à réaliser une expérience d'auto-évaluation avec des élèves pour la préparation des conseils de classe et des bulletins scolaires. L'objectif est ici de constater l'existence de biais d'auto-évaluation et de savoir si cet outil d'évaluation pourrait-être davantage utilisé.

L'expérience est réalisée sur deux classes de seconde générale ainsi que sur une classe de terminale. L'analyse porte sur différents critères d'évaluation comme le travail, les bavardages, la participation et les résultats.

L'expérience montre qu'il existe des biais d'auto-évaluation mais que cet outil d'évaluation présente des avantages.

Mots clés : auto-évaluation ; critères d'évaluation ; biais d'auto-évaluation ; bulletins scolaires ; conseils de classe.

Table des matières

Introduction

Préambule

Contexte

Démarche de recherche

Partie 1 : L'auto-évaluation : Etat de la littérature

Définition

Mesure du biais d'auto-évaluation de compétence

Les origines possibles du biais d'auto-évaluation des compétences

L'influence des parents

Le rôle de l'élève

Les conséquences des biais d'auto-évaluation des compétences

Conséquences de biais positifs d'auto-évaluation

Conséquences de biais négatifs d'auto-évaluation

Conclusion de l'état de la littérature sur l'auto-évaluation et ses biais

Hypothèses de recherche

Partie 2 : Méthodologie

Limite des biais d'auto-évaluation

Le questionnaire d'auto-évaluation

Choix de critères d'auto-évaluation

Sélection de l'échantillon

L'analyse des questionnaires d'auto-évaluation

Questionnaire d'auto-évaluation présenté sous la forme d'un formulaire via l'ENT

Partie 3 : Présentation des résultats

Recueil d'information sur les élèves

Expérience avec les deux classes de seconde générale

Expérience avec la classe de terminale technologique

Synthèse des résultats

Suite à donner à cette expérience

Conclusion générale

Introduction

Préambule

J'ai suivi ma formation initiale, et ce depuis les classes primaires sur la base d'une évaluation « classique ». Que ce soit à l'oral ou alors à l'écrit, seules des évaluations sommatives ont fait partie des enseignements que j'ai suivis. Les différents professeurs ont donc évalué mes compétences sans que je puisse m'exprimer ou participer à ces évaluations. Elles ont permis à mes enseignants d'établir les différents bulletins scolaires ainsi que de préparer les conseils de classe. Ces évaluations ont-elles pour autant été biaisées ? Je ne le pense pas.

A l'heure actuelle, la tendance est à révolutionner les méthodes pédagogiques : jeux sérieux, quizz interactifs, pédagogies différenciées, ateliers de niveaux, évaluations sans notes et par compétences, auto-évaluation... L'apparition des NTIC, dans un contexte d'éducation, en est principalement à l'origine. Le seul objectif est d'assurer la transmission des savoirs tout en assurant la motivation de l'élève qui, fait parfois défaut. Mais au-delà des méthodes pédagogiques utilisées pour transmettre les savoirs, il est primordial de positionner l'élève au centre des apprentissages que nous dispensons.

L'auto-évaluation m'a été présentée par une collègue l'ayant mise en pratique comme présentant des résultats exploitables. Je restais cependant sceptique quant à son intérêt car il me semblait difficile de concevoir, qu'un élève fasse part de ses failles quant au travail qu'il a fourni, son implication, son attention ou alors quant au niveau des résultats qui sont les siens. D'une part car certains n'ont, me semble-t-il, pas conscience de leurs lacunes. D'autre part car il me semble difficile d'en faire part, qui plus est, à son professeur.

Malgré mon expérience professionnelle de 12 ans dans l'enseignement, je suis cette année stagiaire et je n'ai jamais eu recours à l'auto-évaluation de mes élèves. C'est donc pour moi l'occasion de renouveler certaines de mes pratiques pédagogiques si certaines autres s'avéraient plus efficaces. J'ai donc décidé de tester l'auto-évaluation afin, peut-être, de la mettre en pratique de façon très régulière.

Cette étude pourra donc, sur la base des échantillons qui sont les miens cette année, à savoir trois classes : deux classes de seconde générale et une classe de terminale technologique, dresser une contribution à l'auto-évaluation. L'objectif est de savoir si l'auto-évaluation est un outil exploitable dans le cadre de la préparation des conseils de classe et des bulletins scolaires et dans quelle mesure.

Contexte

Depuis 2011, les élèves des classes de seconde, dans le cadre de la réforme des lycées, se sont vus proposer des enseignements d'exploration. Sciences économiques et sociales (SES) ou principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG) font partie de ces enseignements. Le caractère obligatoire de ce choix s'explique par le souci de donner aux élèves, quelle que soit leur orientation future, les bases d'une culture économique.

En pratique, les enseignants se sont retrouvés avec des groupes constitués d'élèves appartenant à plusieurs classes de seconde différentes. Le faible volume horaire alloué soit une heure et demie par semaine ainsi que la multiplication des équipes pédagogiques suivant ces élèves ont rendu le travail d'évaluation délicat. Certains établissements ayant, qui plus est, choisi de pas attribuer de notes pour ces élèves.

Comment évaluer, au bout d'un trimestre notamment, les élèves discrets quant à leur participation ou le niveau de leurs résultats. Ces élèves seront mélangés à la vingtaine d'autres élèves du groupe et l'enseignant devra gérer plusieurs groupes, plusieurs classes. Dans certains cas, l'enseignant ne connaît, peut-être encore même pas, en fin de premier trimestre, le nom de famille de certains élèves sans l'aide de son trombinoscope.

Au-delà des seuls élèves de seconde dans le cadre des enseignements d'exploration, les enseignants devront, pour autant, évaluer tous leurs élèves. L'objectif est de communiquer sur la situation de l'élève : à lui-même, d'une part, mais aussi, d'autre part, à ses parents et à l'ensemble de l'équipe pédagogique, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement scolaire.

L'ensemble des élèves doit être évalué. Une erreur d'évaluation de l'enseignant pourrait avoir des conséquences négatives : démotiver un élève qui travaille dont l'enseignant soulève le contraire, influencer l'équipe pédagogique sur les aptitudes d'un élève et, peut-être compromettre, dans les cas les plus graves, une orientation ou un passage dans une classe supérieure.

L'auto-évaluation pourrait donc, peut-être, permettre de limiter ces risques en constituant une autre source de réflexion pour l'enseignant qui devra se prononcer sur les élèves.

Démarche de recherche

Dans l'état actuel de la recherche, les questions autour d'une plus-value pédagogique réelle autour de l'auto-évaluation demeurent controversées. De nombreux chercheurs mettent en avant des biais d'auto-évaluation et quelques rares études ont tenté d'identifier leur déterminant. Les premières études conduites par Phillips (1984,1987) ont permis d'examiner la présence de biais d'auto-évaluation au travers des échantillons d'élèves. L'intérêt à étudier des biais chez les élèves les a menés à chercher des critères pour évaluer, de façon plus efficace, leur potentiel.

Avant d'étudier l'auto-évaluation dans sa potentialité pédagogique, il paraît important de considérer sa situation : l'auto-évaluation n'est pas une solution miracle aux problèmes actuels liés à la pédagogie et l'évaluation dans l'éducation, mais en contrepartie, la négation automatique d'un nouvel outil, n'entraîne aucune évolution positive à long terme. Ainsi, l'auto-évaluation en classes de lycée pour la préparation des conseils de classe et des bulletins scolaires doit être à la fois limitée à ce qu'elle est, c'est-à-dire à un outil parmi d'autres pouvant être exploité dans le cadre de l'évaluation scolaire. Comme chacun des outils qu'utilisent les enseignants évaluateurs, l'auto-évaluation doit être construite et adaptée au public, puis, atteindre les objectifs espérés dépendra principalement des usages qui en sont faits.

Ainsi, il s'agit dans l'étude présente de s'interroger sur l'efficacité d'une auto-évaluation préparatoire aux conseils de classe et à l'établissement des bulletins scolaires d'élèves de lycée. Pour ce faire, il sera conduit une expérience dans laquelle les élèves seront chargés de s'évaluer par le biais de questionnaires présentés dans le cadre des formulaires prévus dans l'espace numérique de travail (E.N.T.) mis à leur disposition.

L'hypothèse principale de cette étude sera qu'il existe des biais d'auto-évaluation positifs ou négatifs mais aussi, que cette méthode d'évaluation pourra en compléter d'autres afin de conforter l'enseignant dans son analyse.

Avant d'expérimenter puis d'analyser ce dispositif d'auto-évaluation dans le cadre d'une expérience pédagogique tout aussi ludique pour les élèves, il conviendra d'observer les études déjà conduites dans le domaine de l'auto-évaluation. Une synthèse de ces études sera

utilisée avant de sélectionner une auto-évaluation adaptée aux contraintes de cette expérimentation ainsi qu'aux exigences mises en avant dans les diverses études.

Partie 1 : L'auto-évaluation : Etat de la littérature

Les recherches actuelles concernant l'auto-évaluation s'orientent vers différentes voies : tout d'abord, autour de la question des biais d'auto-évaluation, mais aussi, de l'identification de leurs déterminants. Ces conclusions ont vu naître la controverse qui divise les chercheurs sur les conséquences des biais positifs d'auto-évaluation. Au contraire, les conséquences des biais négatifs d'auto-évaluation créent le consensus.

Pour l'état de la question, il s'agira de prendre l'ensemble des axes énoncés afin d'obtenir une synthèse. Cette synthèse servira d'appui à l'expérimentation qui sera menée mais elle aidera à formuler une conclusion pertinente quant à cet outil de l'auto-évaluation.

Définition

Le jugement sur soi de se sentir compétent revêt une importance capitale lorsqu'il s'agit de mener une action. Il guide l'entrée dans celle-ci et aura une incidence sur la performance d'un individu (voir Bandura, 1986 ; Harter, 1999). Ce jugement sur soi ou sentiment de compétence font partie des concepts les plus étudiés en psychologie et dans d'autres champs des sciences sociales. Il sous-tend l'avis qu'une personne aura d'elle-même dans un domaine. Cet avis se basera sur l'ensemble des expériences sociales de sa vie. L'ensemble de ces expériences entraînent la constitution d'une connaissance de soi dans plusieurs domaines différents. Cette évaluation pourra, pour autant, être biaisée et présenter un écart plus ou moins grand entre la compétence réelle de la personne et l'évaluation qu'elle en fait (la perception qu'elle en a). Pour un enseignant, en situation d'apprentissage, le biais d'auto-évaluation de compétence, correspond, pour un élève donné, « à l'écart entre son potentiel avéré à partir de mesures standardisées et l'évaluation qu'il en fait (Bouffard, Vezeau, Chouinard, 2006 ; Harter, 1985 ; Phillips, 1984). Cet écart pourra être positif ou négatif et entraînera alors une surestimation ou sous-estimation de sa compétence. Cet écart pourra être plus ou moins grand mais dans les deux cas, il représente une distorsion d'évaluation dans l'estimation de ses capacités.

Mesure du biais d'auto-évaluation de compétence

Les premières études mettant en avant des biais d'auto-évaluation de compétences ont été menées par Phillips (1984, 1987) qui a ainsi ouvert la voie à d'autres chercheurs.

L'objectif de cette mise en évidence de biais a été d'identifier certains critères permettant d'évaluer de manière plus fiable, leur potentiel.

Le biais d'auto-évaluation se mesure en mettant en relation le potentiel scolaire de l'élève (son potentiel réel) avec sa perception de ce potentiel. Ce principe de base est partagé sur la perception de ce potentiel. La difficulté réside dans le choix de la mesure de ce potentiel scolaire.

Deux approches ont donc été suivies pour la mesure du potentiel scolaire :

- les tests d'habiletés mentales (Bouffard, Boisvert et Vezeau, 2003),
- le jugement de l'enseignant du rendement scolaire (Cole, Martin, Peeke, 1999 et 1998 ; Gresham, Lane, MacMillan, 2000).

Les tests d'habiletés présentent plusieurs avantages sur le jugement de l'enseignant du rendement scolaire. Cet instrument mesure les habiletés relatives aux apprentissages scolaires et il présente un puissant pouvoir de prédiction du rendement scolaire des élèves. L'épreuve comporte quatre-vingts items utilisant des images, des mots et des chiffres. Pour chaque item, l'élève doit trouver la bonne réponse parmi cinq choix proposés. Pour chacun des élèves, le nombre total de bonnes réponses a été converti en indice d'habileté scolaire selon son âge chronologique. Il évite ainsi d'influencer l'évaluation du potentiel de l'élève par des aspects plus subjectifs tels que le niveau moyen de la classe, le fait ou non d'être en retard sur la progression, le niveau socio-économique de la famille, etc. (Bressoux et Pansu, 2003 ; Dompnier, Pansu et Bressoux, 2006).

La méthode actuellement la plus répandue pour calculer le biais d'auto-évaluation utilise des scores résiduels d'une analyse entre la perception de la compétence scolaire et la mesure de ce potentiel de l'élève par des tests standardisés. Au final, un score résiduel supérieur à zéro met en avant un biais positif d'auto-évaluation c'est-à-dire que l'élève surestime ses compétences et inversement.

La question, après la mise en évidence de ces biais par les chercheurs, a été de trouver les origines possibles du biais d'auto-évaluation des compétences.

Les origines possibles du biais d'auto-évaluation des compétences

Les différentes recherches ont identifié deux principales origines possibles au biais d'auto-évaluation des compétences : l'influence des parents ainsi que le rôle de l'élève.

Le rôle des parents et de l'élève ont une incidence sur l'auto-évaluation. Il n'y a, à ce jour, aucune étude sur le rôle des enseignants et de celui des pairs qui pourraient aussi être à l'origine d'un biais d'auto-évaluation.

L'influence des parents

Dubois s'est intéressée en 2010 à « *la perception des élèves de la valeur que leurs parents accordent aux buts de performance et de maîtrise et à leur sentiment que leur soutien émotionnel dépend du fait de bien réussir à l'école.* »

L'élève pourra donc répercuter les biais d'évaluation des parents. Les parents jugeront, par exemple, la performance d'un enfant en fonction du niveau d'effort nécessaire pour valider une compétence ou en comparaison de la performance des autres.

Ainsi, l'idée de Dubois était que l'insistance des parents sur l'impératif du rendement scolaire pouvait conduire l'enfant à des biais d'auto-évaluation. Il pourrait ainsi se croire dans l'impossibilité de satisfaire leurs exigences élevées.

Dans les faits, « *plus les enfants percevaient que leurs parents accordaient beaucoup d'importance à leurs résultats scolaires en même temps qu'à leur maîtrise des apprentissages, plus ils présentaient un biais d'auto-évaluation positif de leur compétence scolaire.* »

Cela a aussi été le même cas du côté des parents, plus ils concevaient accorder de l'importance aux résultats scolaires des enfants et plus leur évaluation présentait des biais d'auto-évaluation positifs. Cependant, dans une certaine limite car la trop forte émotion des parents sur le fait de réussir à l'école entraînait un biais d'auto-évaluation négatif.

Interrogés sur ces faits, (Coté et Bouffard, 2011), les parents de ceux qui avaient un biais d'auto-évaluation négatif ont aussi admis être moins disponibles et réagir par des critiques négatives à l'égard des échecs ou des erreurs de leurs enfants.

Le rôle de l'élève

De nombreuses études ont montré l'importance de la comparaison sociale dans le processus de la connaissance de soi (Dijkstra, Kuyper, Van der Werf, 2008).

A ce titre, selon Boissicat (2011) et Larouche (2012), les biais d'auto-évaluation négatifs de compétences scolaires s'expliqueraient par une identification des élèves à un pair, ayant des résultats moins élevés qu'eux, au lieu d'un faisant mieux. Ils ont donc montré que plus les élèves s'identifiaient à une cible élevée et moins ils avaient un biais négatif d'auto-évaluation de compétence.

Bouffard, Vezeau, Chouinard (2006) ont montré que, contrairement aux autres élèves, ceux ayant un biais négatif d'auto-évaluation arguaient comme explications, la chance ou une autre cause inconnue. Plus récemment, Vaillancourt (2013) a mis en évidence une « sur généralisation » et une exagération de l'importance d'aspects négatifs mineurs des évènements et à un sentiment de responsabilité envers ces aspects.

Ces élèves présentent ainsi clairement la résignation ou l'« *impuissance acquise* », (Seligman, 1975 ; Abramson, Seligman et Teasdale, 1978). Elle est décrite comme « *un état psychologique signalant la difficulté qu'a une personne à faire le lien entre ses comportements et les conséquences en résultant* ». Cet état génère trois déficits de base de l'élève : cognitif, émotionnel et motivationnel.

Au niveau cognitif, l'élève est convaincu que l'échec est inévitable quoi qu'il fasse et qu'il n'aura aucune possibilité d'influencer le cours des choses.

Au plan émotionnel ou affectif, cette résignation le conduira à réduire l'estime de soi pouvant provoquer un état dépressif de passivité ou de colère.

Enfin, au plan motivationnel, cette résignation paralyse l'effort, la persévérance dès la présence de difficultés.

Les conséquences des biais d'auto-évaluation des compétences

Il est donc important, après avoir constaté qu'il existait des biais d'auto-évaluation aux origines diverses, d'évaluer les conséquences de ces biais positifs et négatifs.

Conséquences de biais positifs d'auto-évaluation

Les conséquences d'un biais d'évaluation positif sont controversées. Si avoir une vision faussement positive de soi a longtemps été considéré comme problématique (Jahoda, 1958), cette position n'est plus aussi tranchée aujourd'hui. Selon Taylor et Brown (1988), « *il est dans le tempérament de l'homme de se surévaluer et de présenter un optimisme prononcé* ».

Selon Bandura (1986), un biais positif aurait des conséquences bénéfiques augmentant notre niveau de satisfaction mais aussi notre motivation à réaliser des actions ou alors solutionner des problèmes. Il considère que garder une vision optimiste de soi permettrait de surmonter les difficultés de la vie et ses problèmes permettant l'ambition et la motivation. Cette position positive limiterait, de fait, l'anxiété et la dépression (Bandura, 1986, 1997 ; Bouffard & Narciss, 2011 ; Cole, Martin, Peeke *et al.*, 1999 ; Felson, 1985 ; Martin & Debus, 1998 ; Shin, Bjorklund & Beck, 2007).

Ainsi, sur le plan scolaire, Lopez, Little, Oettingen et alii (1998) ont montré que les élèves présentant un biais positif d'auto-évaluation obtenaient, des résultats supérieurs à leurs collègues. De plus, ces mêmes élèves, percevraient selon Kurman (2006), les échecs comme moins menaçants, moins décourageants et sources d'une progression bien meilleure (Dupeyrat, Escribe, Huet et alii ; 2011).

Au contraire, certains autres auteurs ont remis en cause cette vision optimiste de l'auto-évaluation. Ils ont montré qu'un individu doit savoir exactement où il se situe dans son apprentissage afin de mettre en œuvre les actions indispensables à la réalisation de la tâche et de progrès (Butler et Winne ; 1995). De plus, une personne qui surestime ses capacités pourra obtenir des conséquences négatives. Par exemple, elle pourra être amenée à consacrer moins de temps à une action se croyant plus compétente qu'elle ne l'est.

Gresham, Lane, McMillan et alii (2000) considèrent que « *les élèves qui surévaluaient leurs compétences étaient moins habiles socialement, avaient plus de problèmes de conduite que les autres et obtenaient un rendement scolaire plus faible* ».

Ces différents auteurs concluent donc que le biais positif d'auto-évaluation pourrait être préjudiciable au plan affectif, une auto-évaluation réaliste étant préférable. De plus, Harter

(1985) mit en avant que le biais positif d'auto-évaluation conduisait les élèves à choisir des problèmes posant peu de défis.

Nous venons de souligner la controverse concernant les biais d'évaluation positif alors que les conséquences des biais négatifs d'auto-évaluation font consensus.

Conséquences de biais négatifs d'auto-évaluation

A la suite de Phillips (1984, 1987), plusieurs études ont mis en avant les conséquences négatives de biais négatifs d'auto-évaluation quant au fonctionnement scolaire.

Les élèves ayant un biais négatif d'auto-évaluation estiment que les parents et les enseignants les jugent peu compétents (Bouffard, Boisvert et Vezeau, 2003 ; Marcotte, 2007 ; Phillips et Zimmermann, 1990). Ces élèves accusent une faible estime de soi avec une faible participation en classe. Se voyant moins curieux et moins capables de faire des efforts que leurs collègues, ils rechignent à entreprendre et à réaliser des efforts pour parvenir à atteindre des objectifs difficiles. Ceci entraîne de la colère et davantage d'anxiété et moins de persévérance lors d'évaluations par exemple. Sans motivation et estime de soi, le rendement de ces élèves est donc faible et surtout bien inférieur à leur capacité réelle risquant le décrochage scolaire prématuré (Pansu, Bouffard, Langlois Mayer, 2012). Les chercheurs ont conclu que les coûts d'un biais d'auto-évaluation négatif pouvaient augmenter au fur et à mesure que l'élève accède à des classes supérieures où la motivation et les efforts sont indispensables pour la réussite. Pour couronner le tout, ces mêmes auteurs ont montré que les biais d'auto-évaluation n'étaient pas des phénomènes momentanés.

Conclusion de l'état de la littérature sur l'auto-évaluation et ses biais

Il existe donc des biais d'auto-évaluation de compétences qui pourront être mesurés suivant plusieurs approches : les tests d'habileté mentale et le jugement de l'enseignant du rendement scolaire. Ces biais d'auto-évaluation des compétences ont plusieurs origines : d'une part, l'influence des parents et d'autre part, le rôle de l'élève. Les études ont aussi montré qu'il existait des conséquences liées à ces biais d'auto-évaluation. Les conséquences sur les biais positifs sont controversées alors que celles sur les biais négatifs d'auto-évaluation suscitent le consensus avec des conséquences globalement néfastes pour l'ensemble des élèves.

Hypothèses de recherche

Les conclusions présentées de l'état de la littérature sur l'auto-évaluation et ses biais me conduisent à poser deux hypothèses de recherche :

- hypothèse 1 : il existe des biais d'auto-évaluation,
- hypothèse 2 : l'auto-évaluation peut être utilisée comme un outil d'évaluation.

Partie 2 : Méthodologie

Dans le cadre de cette étude, l'auto-évaluation, considérée comme un outil, nécessite d'être définie avec précision. En s'appuyant sur les recherches déjà effectuées ainsi que sur les théories déjà existantes, il s'agira de tenter de définir l'ensemble des critères clés d'auto-évaluation pour la préparation des conseils de classe et des bulletins scolaires.

Je vais m'appuyer sur les travaux réalisés par MARTEL Denis, GAGNON Jocelyn et GODBOUT Paul (Boeck Supérieur Staps, Justesse de la perception d'élèves quant à leur niveau de performance, de discipline et d'effort durant les cours d'éducation physique, 2011/2 – n°92, pages 23 à 42) en utilisant leur questionnaire d'auto-évaluation page 28 de la dimension « performance » que je vais simplifier.

Ensuite, à partir d'une analyse de trois groupes classes, l'étude se concentrera sur l'existence ou non d'une plus-value pédagogique. La méthode de recherche utilisée sera la méthode exploratoire basée sur une étude de cas.

Limite des biais d'auto-évaluation

L'idée sera de comparer le jugement de l'enseignant sur le rendement scolaire et de le mettre en relation avec celui de l'élève. De plus, afin d'éviter d'influencer l'évaluation du potentiel de l'élève par des aspects plus subjectifs tels que le niveau moyen de la classe, le fait ou non d'être en retard sur la progression, le niveau socio-économique de la famille, etc. mis en avant par Bressoux et Pansu (2003) ; Dompnier, Pansu et Bressoux (2006) j'ai choisi de réaliser cette expérience dès le premier trimestre. Mon évaluation se fera sans consulter les livrets scolaires, les fiches de renseignement complétées en début d'année et autres avis de collègues qui pourraient montrer des prédispositions ou difficultés dans la matière. Je suis, de plus, nouvellement nommé dans cet établissement de stage sans, me semble-t-il, aucun à priori sur le niveau général des élèves ou de l'établissement.

De la même façon, mon évaluation des élèves se bornera à être établie sans consulter le questionnaire qu'ils ont complété, support de l'étude, pour éviter d'influencer de façon plus ou moins consciente mon jugement.

Le questionnaire d'auto-évaluation

Le questionnaire a été communiqué aux élèves par le biais de l'ENT avec une relance au bout d'une semaine pour les retardataires et ce, pour les deux premiers trimestres de l'année. J'ai présenté le questionnaire en amont, aux élèves au moyen du vidéoprojecteur afin de leur expliquer son but mais aussi les conditions de réalisation (comparaisons, avis des proches...).

Afin de réaliser une étude empirique qui puisse avoir une valeur scientifique, le dispositif de collecte des données et d'analyse se déroulera en plusieurs étapes. Un questionnaire d'auto-évaluation sera élaboré puis soumis, pour chacun des deux premiers trimestres de l'année, à l'ensemble des élèves. Durant ce temps, je remplirai les mêmes questionnaires pour chacun des élèves.

Choix des critères d'auto-évaluation

La pertinence de cette étude est conditionnée par la définition de critères clairs et peu nombreux. Le questionnaire à compléter par l'élève se devra d'être court à réaliser pour éviter qu'il ne soit bâclé par manque de temps ou d'envie. La grille de référence issue de l'état de la littérature sera donc simplifiée. Les critères seront donc aussi simples à comprendre afin de tenter d'obtenir un jugement le plus honnête possible.

Voici les trois critères classiques servant de base pour l'établissement des bulletins scolaires :

- critère de travail,
- critère de résultat,
- critère d'attitude (bavardage et participation).

La question 7 : « pensez-vous que votre enseignant pense la même chose que vous ? », a été rajoutée pour la mettre en relation avec un biais éventuel d'auto-évaluation. Une réponse positive à cette question permettrait d'exclure l'élève de l'étude car il commettrait un biais d'auto-évaluation volontaire.

Une question ouverte sera posée en fin de questionnaire afin de connaître l'auto-évaluation globale de l'élève sur la base des trois critères que nous venons d'énoncer.

Sélection de l'échantillon

Il faut maintenant déterminer un échantillon. Afin de répondre aux exigences empiriques, l'ensemble des élèves qui m'ont été confiés cette année effectueront l'expérience. Il y aura donc trois groupes au total. Deux groupes d'élèves de seconde soit 21 et 18 élèves et un groupe de 29 élèves de terminale. Le public, objet de l'expérience, est hétérogène.

L'analyse des questionnaires d'auto-évaluation

L'analyse consistera ensuite à mettre en relation ces deux évaluations : celles de l'élève et celle de l'enseignant et à dresser des conclusions quant au bien-fondé de cet outil.

Questionnaire d'auto-évaluation présenté sous la forme d'un formulaire via l'ENT.

Le questionnaire ci-après a été utilisé afin de recueillir les perceptions des élèves en rapport avec leurs réalisations en termes : de travail, d'attitude en classe, de bavardages, de participation et de résultats. Ce questionnaire n'est pas normalisé mais reprend de façon classique, les principaux points d'évaluation d'un professeur.

QUESTIONNAIRE D'AUTO-ÉVALUATION - PRÉPARATION BULLETIN + CONSEIL

Que pensez-vous de ce dernier trimestre ?

NB : Ce questionnaire ne concerne que les cours dispensés par M. DABROWSKI.

Je vous demande de ne pas vous comparer à d'autres élèves.

Il s'agit de votre avis et en aucun cas de celui de vos proches.

Soyez le plus honnête possible.

Merci de vos réponses.

1. Quel est l'enseignement suivi avec M. DABROWSKI ?

- PFEG (Principes Fondamentaux de l'Eco.et de la Gestion)
- Economie et droit

2. Quel est le trimestre sur lequel portent vos réponses ?

- 1er trimestre
- 2ième trimestre
- 3ième trimestre

3. Que pensez-vous du travail que vous avez effectué ce trimestre ? (E.1)

- J'ai beaucoup travaillé
- J'ai travaillé normalement
- Je n'ai que peu travaillé
- Je ne travaille jamais

4. Que pensez-vous de votre attitude en classe ? (bavardages)(E.2)

- Je bavarde beaucoup
- Je bavarde de temps en temps
- Je ne bavarde jamais

QUESTIONNAIRE D'AUTO-ÉVALUATION - PRÉPARATION BULLETIN + CONSEIL

5. Que pensez-vous de votre attitude en classe ? (participation)(E.3)

- Je participe toujours
- Je participe de temps en temps
- Je ne participe jamais

6. Que pensez-vous de vos résultats dans cette discipline ? (E.4)

- Très satisfaisants
- Satisfaisants
- Corrects
- Insuffisants
- Très insuffisants

7. Pensez-vous que M. DABROWSKI pense la même chose que vous ?

- Oui
- Non

8. Appréciez-vous le fait de communiquer votre auto-évaluation à votre professeur ?

- Oui
- Non

9. Proposez votre appréciation pour le bulletin scolaire de ce trimestre ?

Limité à 255 caractères

Partie 3 : Présentation des résultats

Recueil d'informations sur les élèves

Un recueil d'information a donc été effectué, à l'issue du premier et du second trimestre, pour la préparation des bulletins et conseils de classe. Ces seuls premiers résultats n'ont pour le moment pas de valeur scientifique mais sont néanmoins utiles afin d'effectuer des premières analyses. Cette première étape a permis de faire un point sur l'implication des élèves dans l'expérience ainsi que sur la maîtrise, ne serait-ce que modeste de l'outil ENT.

Les premiers résultats confirment ma première hypothèse de départ à savoir qu'il existe des biais d'auto-évaluation et ce, malgré les précautions prises pour les éviter.

Expérience avec les deux classes de seconde générale

L'expérience a été menée sur deux groupes : le premier constitué de 21 élèves, le second de 18 élèves. Il n'a pas été possible de sélectionner au préalable des groupes de niveau scolaire homogènes pour des raisons évidentes d'emploi du temps. Les élèves ont complété les questionnaires de leur domicile afin d'éviter, lors d'une éventuelle séance en classe, qu'ils ne communiquent, se comparent et interfèrent sur leurs réponses respectives. En outre, peu d'élèves de seconde se connaissent en début d'année ce qui limite les biais liés à la comparaison avec d'autres élèves.

Une fois de plus, pour des raisons d'emploi du temps, il n'a pas été possible d'entendre les élèves à la suite de la première auto-évaluation pour connaître les conditions de réalisation des questionnaires. Heureusement, les questionnaires d'auto-évaluation rapprochés de l'évaluation de l'enseignant semblent compenser ce manque et apportent de nombreuses informations exploitables.

Expérience avec la classe de terminale technologique

L'expérience a été menée sur un seul groupe de 29 élèves. Il n'a pas été possible de sélectionner au préalable des groupes de niveau scolaire homogènes pour des raisons évidentes d'emploi du temps. Les élèves ont complété les questionnaires de leur domicile afin d'éviter, pour eux aussi, lors d'une éventuelle séance en classe, qu'ils ne communiquent et interfèrent sur leurs réponses respectives. Les élèves se connaissent tous sauf trois qui sont

arrivés en cours d'année de terminale. Il pourra donc y avoir des biais liés à la comparaison avec d'autres élèves de la classe qu'ils connaissent.

Pour ce groupe également, il n'a pas été possible d'entendre les élèves à la suite de la première auto-évaluation pour connaître les conditions de réalisation des questionnaires. Heureusement, les questionnaires d'auto-évaluation rapprochés de l'évaluation de l'enseignant semblent compenser ce manque et apportent de nombreuses informations exploitables.

Synthèse des résultats

Résultats du premier trimestre :

Résultats du premier trimestre	% de réponses liées (auto-évaluation et évaluation de l'enseignant)			
	Groupe 1 : classe de seconde	Groupe 2 : classe de seconde	Groupe 3 : classe de terminale	Ensemble
(E.1). Que pensez-vous du travail que vous avez effectué ce trimestre ?	92.31	73.68	87.50	83.33
(E.2). Que pensez-vous de votre attitude en classe ? (bavardages)	92.31	84.21	81.25	85.42
(E.3). Que pensez-vous de votre attitude en classe ? (participation)	100.00	89.47	87.50	91.67
(E.4). Que pensez-vous de vos résultats dans cette discipline ?	78.95	69.23	68.75	70.83
(E.5). Appréciez-vous le fait de communiquer votre auto-évaluation à votre professeur ?	92.31	84.21	92.31	89.58

Résultats du deuxième trimestre :

Résultats du deuxième trimestre	% de réponses liées (auto-évaluation et évaluation de l'enseignant)			
Critères d'évaluation	Groupe 1 : classe de seconde	Groupe 2 : classe de seconde	Groupe 3 : classe de terminale	Ensemble
(E.1). Que pensez-vous du travail que vous avez effectué ce trimestre ?	93.33	68.42	88.00	83.05
(E.2). Que pensez-vous de votre attitude en classe ? (bavardages)	86.67	84.21	77.78	81.97
(E.3). Que pensez-vous de votre attitude en classe ? (participation)	100.00	94.74	85.19	91.80
(E.4). Que pensez-vous de vos résultats dans cette discipline ?	84.21	73.33	70.37	75.41
(E.5). Appréciez-vous le fait de communiquer votre auto-évaluation à votre professeur ?	93.33	84.21	93.33	85.25

Résultats cumulés sur les deux trimestres :

Résultats cumulés sur les deux trimestres	% de réponses liées (auto-évaluation et évaluation de l'enseignant)			
Critères d'évaluation	Groupe 1 : classe de seconde	Groupe 2 : classe de seconde	Groupe 3 : classe de terminale	Ensemble
(E.1). Que pensez-vous du travail que vous avez effectué ce trimestre ?	92.82	71.05	87.75	83.19
(E.2). Que pensez-vous de votre attitude en classe ? (bavardages)	89.49	84.21	79.51	83.69
(E.3). Que pensez-vous de votre attitude en classe ? (participation)	100.00	92.11	86.34	91.73
(E.4). Que pensez-vous de vos résultats dans cette discipline ?	81.58	71.28	69.56	73.12
(E.5). Appréciez-vous le fait de communiquer votre auto-évaluation à votre professeur ?	92.82	84.21	92.82	87.41
Ensemble	91.34	80.57	83.19	83.83

Interprétation des résultats

- le groupe n° 2 de seconde présente des biais d'autoévaluation supérieurs aux autres groupes : je ne suis pas en mesure d'expliquer cette remarque.

- le critère du résultat présente les biais d'évaluation les plus élevés tous groupes confondus. Ces chiffres peuvent s'expliquer d'une part par le nombre de critères plus élevés soit 5 contre 3 pour la participation et les bavardages et 4 pour le travail. Peut-être car il s'agit du critère le plus sensible sur lequel les élèves ont du mal à avouer leurs faiblesses.
- les élèves apprécient l'auto-évaluation avec un résultat global de satisfaction de 87.41 %.

Suite à donner à cette expérience

L'existence de biais d'auto-évaluation exclut cet outil comme étant un moyen unique d'évaluation. Les résultats montrent cependant, à une grande majorité, que les élèves sont conscients de leurs aptitudes générales.

L'auto-évaluation peut donc être considérée comme un outil, parmi d'autres à disposition de l'enseignant pour évaluer ses élèves. Il devra toujours confronter les avis des élèves avec les siens lorsqu'il utilise ce type d'évaluation car les biais existent.

Cependant, elle s'est révélée être un instrument de motivation apprécié des élèves qui pourrait être complété par un entretien individualisé pour lesquels apparaissent des biais.

Denis Martel, Jocelyn Gagnon et Paul Godbout (Justesse de la perception d'élèves quant à leur niveau de performance, de discipline et d'effort durant les cours d'éducation physique, 2011/2 – n°92, pages 40), considèrent que « *l'utilisation régulière de stratégies d'évaluation formative, lesquelles amènent les élèves à jouer un rôle actif dans l'évaluation de leurs compétences ou celles de leur pairs, peut contribuer à la réduction de légers écarts de perception chez les élèves.* ». Ainsi, l'utilisation régulière d'évaluations formatives permettrait la mise en place de l'auto-évaluation dans de meilleures conditions.

Conclusion générale

La tendance actuelle visant à révolutionner les méthodes pédagogiques nous a légitimement conduits à nous intéresser à l'auto-évaluation en tant qu'outil complémentaire d'évaluation.

Bien que cette étude ait tenté de limiter les biais d'auto-évaluation soulignés par les chercheurs il semblerait qu'ils existent toujours comme nous l'avons supposé lors de notre hypothèse de départ.

Ces résultats semblent se confirmer quel que soit le groupe classe choisi. Pourtant, les élèves ont apprécié l'auto-évaluation à une très forte majorité pour le fait qu'ils puissent ainsi se prononcer sur l'évaluation de leurs performances.

Les écueils que nous soulevons excluent de fait, l'auto-évaluation comme étant une méthode unique d'évaluation. Par contre, elle peut donc être considérée comme un outil, parmi d'autres, à disposition de l'enseignant pour évaluer ses élèves. L'enseignant devra confronter les avis des élèves avec les siens, afin de corriger, tant que faire se peut, deux types d'erreurs : d'une part, celles dont les élèves sont à l'origine mais aussi, ses erreurs d'évaluation qui doivent tout de même exister.

De plus, l'auto-évaluation s'est révélée être un instrument de motivation apprécié des élèves.

Il pourrait servir de base à des entretiens individuels tout comme ceux usités dans les entreprises afin de rencontrer l'élève et d'échanger.

Comme chacun des outils qu'utilisent les enseignants évaluateurs, l'auto-évaluation doit être construite et adaptée au public. Enfin, atteindre les objectifs espérés dépendra principalement des usages qui en sont faits.

Bibliographie

BOUFFARD Thérèse, PANSU Pascal et BOISSICAT Natacha, Quand se juger meilleur ou moins bon qu'il ne l'est s'avère profitable ou nuisible à l'élève, 2013, pages 117 à 139.

Document accessible en ligne sur <http://rfp.revues.org/4020>

Article téléchargé sur le portail Cairn (<http://www.cairn.info>)

MARTEL Denis, de Boeck Supérieur Staps, Justesse de la perception d'élèves quant à leur niveau de performance, de discipline et d'effort durant les cours d'éducation physique, 2011/2 – n°92, pages 23 à 42

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-staps-2011-2-page-23.htm>